

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Astride ERMAN

Tél.: 03 87 34 33 22 Fax: 03 87 34 34 19

Mél: astride.erman@moselle.gouv.fr

Réf.: AE/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant la création du

lotissement "les Barrières" sur la commune de

MANOM

P. J.: 1 dossier

Récépissé de déclaration Courrier de notification Monsieur le Maire de MANOM Mairie

57100 - MANOM

Metz, le 23 Octobre 2012

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Rejet d'eaux pluviales et remblai du lotissement "les Barrières" situé sur le ban communal de MANOM

Ce dossier a été déposé par : la SARL CODACI

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **«récépissé de déclaration n° 57-2012-00149** en date du 23 Octobre 2012, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

PATRICIA LAHAYE